

**ASSEMBLÉE PUBLIQUE**

Mardi 1<sup>er</sup> février 2019, à 9 h  
Hôtel de ville de Montréal  
Salle du conseil  
275, rue Notre-Dame Est

<b>PRÉSENCES</b>	<b>ABSENCE</b>
M. Alex Norris, président Arrondissement du Plateau-Mont-Royal	Mme Julie-Pascale Provost Arrondissement de Lachine
M. Philippe Roy, vice-président Ville de Mont-Royal	
M. Abdelhaq Sari, vice-président Arrondissement de Montréal-Nord	
M. John Belvedere Ville de Pointe-Claire	
Mme Josefina Blanco Arrondissement du Plateau-Mont-Royal	
Mme Michèle Flannery Arrondissement de Lachine	
M. Luc Gagnon Arrondissement de Verdun	
M. Jacques Mercier Représentant du gouvernement	

**1. Ouverture de l'assemblée**

Le président, M. Alex Norris, également conseiller associé à la sécurité publique au comité exécutif, déclare la séance ouverte à 9 h 02. Il invite les membres de la Commission de la sécurité publique à se présenter.

Il procède à la mise en contexte de la séance et fait état des grandes étapes du projet pilote des caméras portatives. Il présente brièvement le déroulement de la séance.

**2. Adoption de l'ordre du jour**

Sur une proposition du vice-président, M. Roy, appuyée par Mme Flannery, l'ordre du jour est adopté à l'unanimité.

**3. Adoption des procès verbaux des séances du :**

- **24 septembre 2018 (Sécurité des cyclistes et des piétons)**
- **9 novembre 2018 (Nomination de M. Sylvain Caron)**
- **11 décembre 2018 (Plan stratégique pour soutenir le personnel du SPVM en matière de prévention du profilage racial et social)**

Sur une proposition du vice-président M. Roy, appuyée par M. Belvedere, les procès-verbaux sont adoptés à l'unanimité.

#### **4. Présentation du projet pilote des caméras portatives**

M. Norris cède ensuite la parole à M. Marc Charbonneau, Inspecteur-chef à la Direction des Services corporatifs, lequel procède un bref mot d'introduction. Il cède la parole à M. Pascal Lacquement, chargé du projet pilote et à Mme Chistyne Pilon, conseillère, lesquels procèdent ensuite à la présentation détaillée des résultats du projet pilote des caméras portatives, comme en font foi les documents et les enregistrements vidéo disponibles sur le site des commissions permanentes :

[http://ville.montreal.qc.ca/portal/page?\\_pageid=6877,142998377&\\_dad=portal&\\_schema=PORTAL](http://ville.montreal.qc.ca/portal/page?_pageid=6877,142998377&_dad=portal&_schema=PORTAL)

M. Norris remercie M. Charbonneau, M. Lacquement et Mme Pilon pour leur présentation.

#### **5. Période de questions et commentaires du public**

M. Norris précise le fonctionnement de la période de questions du public et appelle à tour de rôle les personnes inscrites.

Citoyens / Citoyennes	Questions / Commentaires
M. Jean Duval	Mentionne que les caméras sont utilisées aux États-Unis et qu'il s'agit de la meilleure protection pour les citoyens lors des interventions policières / Ajoute que les caméras devraient être activées en tout temps / Mentionne que le coût des caméras n'est pas le critère le plus important pour évaluer la pertinence d'utiliser ces technologies et qu'elles sont essentielles pour assurer la sécurité et la confiance des citoyens.
M. Jean-Pierre Lussier	Mentionne que la décision de munir les policiers de caméras portatives doit tenir compte de l'opinion des citoyens / Mentionne que des situations abusives n'ont pas été sanctionnées par le passé, faute de preuves / Mentionne que les estimations des coûts du SPVM pourraient être revues à la baisse / Fait état de son cas personnel, où il aurait été agressé par un policier / Demande pourquoi la haute direction du SPVM n'est pas présente lors de cette séance / Demande si les résultats de ces enquêtes seront rendus publics dans le futur.
M. Alexandre Popovic	Mentionne qu'il existe une résistance des policiers à l'égard de l'utilisation de ces technologies / Évoque qu'il serait souhaitable de faire plus de surveillance du SPVM / Demande à connaître le nombre exact de dérogations au protocole d'utilisation des caméras portatives et les conséquences imposées aux policiers fautifs / Demande des précisions sur la directive encadrant l'usage des caméras portatives.
M. Marcel Lanoue	Mentionne que les policiers ne sont pas toujours identifiables / Mentionne qu'il n'a pas eu les documents en version papier pour la séance.
M. Denis Barette (Ligue des droits et libertés)	Mentionne qu'il perdure de nombreuses questions en lien avec la transparence et l'imputabilité du SPVM dans le dossier des caméras portatives, en lien notamment avec l'accès aux vidéos, l'interruption des enregistrements, les questions de droit à la vie privée, le caractère indéfini de la conservation des images, le risque de profilage, la prise d'images lors de manifestation ainsi que le balisage du partage de l'information avec les autres corps policiers et les États étrangers / Mentionne que ces enjeux méritent un débat

	public plus large / Demande quand la Ville mettra sur pied une telle consultation publique sur la question des caméras portatives / Mentionne que des questions n'ont pas été traitées comme les enjeux qui relèvent du système judiciaire / Demande des précisions sur la position du SPVM quant aux images prises lors de manifestation, le balisage du partage des images avec les autres services et la conservation des bandes vidéo / Demande si les caméras portatives seront utilisées lors de manifestations si la Ville va de l'avant avec l'utilisation de ces caméras.
Mme Linda Khelil (Ligue des droits et liberté)	Demande une consultation publique plus large sur le sujet des caméras portatives / Précise qu'il pourrait y avoir des tables de travail, ou encore que le dossier pourrait être traité par l'OCPM / Demande que la population soit davantage impliquée dans la prise de telles décisions / Fait état de problèmes lors d'interventions policières / Mentionne que le profilage n'a pas été pris en compte dans le projet pilote et demande des précisions à ce sujet / Demande s'il est possible d'avoir accès à la totalité de l'intervention policière / Demande pourquoi l'enjeu du profilage n'a pas été pris en compte dans le projet pilote.
M. Stephen Sherman (Axon Public Safety)	Mentionne que sa compagnie tient des projets pilotes sur des caméras portatives partout dans le monde / Mentionne que l'objectif est d'assurer la transparence des interventions et de réduire le nombre de plaintes à l'égard des policiers / Mentionne qu'Axon Public Safety a d'autres technologies qui permettent de dépasser certaines des limites identifiées dans le projet pilote du SPVM / Invite le SPVM à revoir les coûts avancés, lesquels seraient à son avis surévalués.

M. Jean Duval se lève et interrompt M. Lacquement lors de sa réponse. Refusant de se rasseoir M. Norris demande au personnel de la sécurité de l'escorter à l'extérieur de la salle du conseil.

M. Alain Arsenault	Mentionne que la population est satisfaite du travail des policiers, mais pas de la gestion des enquêtes internes / Indique qu'il manque un regard citoyen sur la question des caméras portatives / Demande une réflexion plus large sur le contrôle du travail des policiers / Propose la tenue d'études complémentaires qui ne seraient pas pilotées par le SPVM par souci de neutralité.
M. Jeremy Gauthier Caron	Demande des précisions sur le stockage des données et les mesures de précautions prises pour que les données ne tombent pas entre les mains d'autres organisations que le SPVM.

### 6. Période de questions et commentaires des commissaires

M. Norris appelle à tour de rôle les commissaires afin qu'ils posent leurs questions.

Commissaires	Questions / Commentaires
Mme Michèle Flannery	Demande s'il est possible d'évaluer d'autres technologies de façon à identifier une solution technologique qui permettrait de réduire les coûts d'opération et d'éliminer la responsabilité pour les policiers d'activer leur caméra portative.

Mme Josephina Blanco	Demande des précisions sur les raisons qui expliquent les délais dans le déroulement du projet pilote de caméras portatives à Toronto.
M. John Belvedere	Mentionne que les comparaisons faites par le SPVM avec les Villes états-uniennes ne sont pas très utiles parce que le contexte et la criminalité sont différents au Québec.
M. Abdelhaq Sari	Suggère qu'il y aurait dû y avoir des liens entre le projet pilote et les questions de profilage ou de désescalade / Mentionne qu'il s'explique mal que le SPVM soit à l'aise avec le fait de munir tous ses policiers de Taser ou encore de fusil d'assauts, nonobstant les coûts, mais pas avec le projet de caméras portatives / Il questionne à cet effet la transparence du SPVM dans ce dossier / Demande une consultation publique plus vaste sur le sujet des caméras portatives.
M. Luc Gagnon	Mentionne que le rapport ne fait pas état des économies potentielles qui pourraient être faites grâce aux caméras, notamment en lien avec la résolution rapide d'une cause juridique par une preuve claire.
Me Jacques Mercier	Salue l'idée que les policiers rédigent les rapports d'événements avant de voir la bande / Fait état des lacunes dans la formation des policiers en lien avec leur témoignage à la cour / Rappelle que 89% des policiers voient les caméras portatives comme un outil de surveillance / Précise que le policier qui fait bien son travail n'a pas peur d'être surveillé et devrait toujours travailler avec l'idée que quelqu'un le filme / Mentionne que la décision de démarrer la caméra ne devrait pas être laissée aux policiers / Mentionne que certains amendements au Code pénal et aux lois fédérales devraient sans doute être apportées pour prendre compte de l'utilisation de cette nouvelle technologie.
M. Alex Norris	Mentionne ses préoccupations à l'effet que des fonds publics importants seraient investis dans un système qui ne recueillerait que des vidéos fragmentaires / Précise que c'est dans l'urgence que l'intégralité des vidéos serait utile / Demande pourquoi le SPVM n'a pas sélectionné un système où les caméras sont activées en tout temps ou automatiquement / Demande pourquoi il est essentiel d'avoir une procédure aussi laborieuse de caviardage des bandes vidéo.
M. Abdelhaq Sari	Rappelle que M. Norris, alors qu'il était dans l'opposition officielle, s'était engagé à tenir une consultation publique sur le sujet des caméras portatives.
M. Luc Gagnon	Demande des précisions sur les participants au sondage tenu suite au projet-pilote.

M. Norris cède la parole aux élus présents dans la salle et ceux-ci posent à tour de rôle leurs questions. Il autorise ensuite un dernier tour de parole pour les citoyens présents.

Élus(es) et citoyens/citoyennes	Questions / Commentaires
M. Benoit Langevin	Mentionne que le rapport du projet pilote ne fait aucun lien avec les questions de profilage social et racial et sur la façon dont les caméras pourraient résoudre ces problèmes.

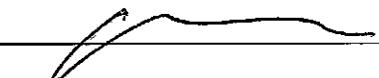
M. Denis Barette (Ligue des droits et libertés)	Demande des précisions sur la procédure de rédaction des rapports complémentaires / Demande s'il n'y pas un risque que les rapports des policiers soient moins étoffés s'ils craignent que la bande vidéo les contredise.
Mme Linda Khelil	Demande des précisions sur les prochaines étapes prévues pour le projet / Suggère qu'une recherche sur les impacts de l'usage d'une telle technologie sur le système judiciaire serait utile.

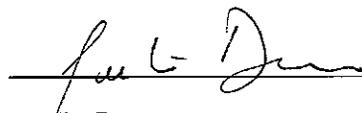
M. Norris remercie les citoyens, les fonctionnaires du SPVM et les commissaires pour leur présence et leur participation à cette séance.

### 7. Levée de la séance

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 12 h 03

ADOPTÉ LE : 21 FÉVRIER 2019

  
\_\_\_\_\_  
Alex Norris  
Président

  
\_\_\_\_\_  
Julie Demers  
Secrétaire recherchiste